



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Crèche Sainte-Lucie

*13 bis rue des Bernardins
75005 PARIS*

2019

Rapport d'Activité

Fondation Maison des Champs

Siège social et administratif :

55, rue de Belleville

75019 Paris

Tel : 01 85 08 50 92

[*fondation@fmdc.fr*](mailto:fondation@fmdc.fr)

[*www.fmdc.fr*](http://www.fmdc.fr)

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	p. 4
II.	UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	p. 5
	1. Présentation générale	p. 5
	2. Les changements de l'année 2019	p. 5
	3. Les nouveaux salariés	p. 6
	4. Les postes en contrats aidés	p. 6
	5. Le recours à l'intérim	p. 7
	6. Calcul des effectifs de professionnels en lien D.F.P.E	p. 7
III.	L'ANNEE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES	p. 9
	1. L'organisation de l'accueil des enfants	p. 9
	2. L'activité de la crèche en 2019	p. 9
IV.	L'ENFANT ET SA FAMILLE	p. 11
	1. Accueil de l'enfant	p. 11
	2. Accueil des familles	p.12
	3. Rôle et place de la famille	p. 12
V.	RÉUNIONS, JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET FORMATIONS	p. 13
	1. En direction de l'équipe	p.13
	2. L'accueil des stagiaires	p. 14
VI.	LES PARTENARIATS	p.14
VII.	TRAVAUX REALISES	p. 15
VIII.	PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020	p.15
IX.	CONCLUSION	p.16

PRESENTATION DU SERVICE

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Service Petite Enfance - Crèche Sainte-Lucie

13, bis rue d Bernardins
75005 PARIS

Téléphone : 01.43.54.12.37
Portable : 06.74.67.76.68

Directrice

Samira Djerdoub

crechestelucie@fmdc.fr

La Fondation Maison des Champs, qui gère la crèche Sainte-Lucie, est reconnue d'utilité publique depuis 1932.

L'ambition de la Fondation est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain.

Ainsi contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chaque individu, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui tels que les enfants, ou souffrant de fragilités dues à la maladie, au handicap ou au vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribue à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

« Être chez soi, c'est être soi »

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage. « Être chez soi, c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

La Crèche Sainte-Lucie est une structure d'accueil petite enfance associative, créée le 5 novembre 1894 et gérée depuis le 1^{er} octobre 2005 par La Fondation Maison des Champs. Le fonctionnement de la crèche est assuré grâce à la participation de la ville de Paris (Direction des Familles et de la Petite Enfance) et de la CAF de Paris (Caisse d'Allocations Familiales).

La crèche Sainte-Lucie est agréée pour recevoir 66 enfants.

I. INTRODUCTION

Dans la continuité des valeurs de la Fondation, le projet de la crèche a pour objectif d'offrir un environnement privilégié et sécurisant pour l'enfant et sa famille.

Nos objectifs sont de :

- favoriser le sentiment de familiarité au sein du lieu d'accueil et atténuer ainsi la difficulté de la séparation
- préserver l'identité de chacun en offrant un accompagnement individualisé,
- offrir une qualité de soin et d'accompagnement indispensable à la création de liens avec les autres (parents/enfants/professionnels)
- offrir des espaces de rencontres parents/professionnels pour soutenir le lien enfants/parents

Les objectifs envisagés les années antérieures, ont été le fil conducteur en 2019 pour assurer la mise en place et l'appropriation du projet par l'équipe entière.

Plusieurs actions ont été réalisées :

- organiser des réunions à l'attention des parents (réunion générale, réunions pour les parents par année de naissance de leur enfant, réunion avec la Direction générale de la Fondation Maison des Champs etc.),
- réécriture du règlement de fonctionnement en lien avec les nouvelles contraintes de la CAF (PSU)
- continuer de perfectionner les outils de communication entre les professionnels et les familles, en particulier concernant les transmissions vers les familles,
- améliorer les processus administratifs,
- Organiser des sessions de formation sur :
 - les gestes d'urgence
 - la prévention des troubles musculo-squelettiques
- actualiser les protocoles d'urgence et de soins avec le médecin,
- rédiger les protocoles d'hygiène en biberonnerie en intégrant les nouvelles directives en la matière, et former les personnels de la section,
- continuer l'intervention musicale hebdomadaire, intégrée d'une façon cohérente aux principes du projet pédagogique mis en place.
- suivre des formations organisées par DFPE

II. UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

1. Présentation générale

L'équipe se compose de :

- 1 directrice EJE de formation CAFERUIS - arrivée en février 2018 en qualité d'adjointe puis sur le poste de directrice depuis août 2018
- 1 directrice adjointe, infirmière puéricultrice - arrivée en décembre 2018
- 1 médecin pédiatre intervenant 6h / semaine- arrivé en octobre 2018 suite au départ à la retraite du précédent en septembre 2018
- 1 psychologue intervenant 5h / semaine arrivé en novembre 2019 suite un départ en juillet 2019
- 1 poste d'infirmière à plein temps
- 3 éducateurs de jeunes enfants, chacun assurant la responsabilité d'un groupe de vie
- 5 auxiliaires de puériculture
- 6 personnes titulaires du CAP Petite Enfance
- 1 lingère
- 2 CUI (contrat unique d'insertion/PEC) : 20h / semaine. Un poste a été absent de février à septembre 2019 en raison d'un arrêt maladie long puis d'une vacance de poste en raison des difficultés de recrutement.

Les intervenants extérieurs

- 1 cuisinier (salarié de la société API Restauration)
- 2 techniciens de surface intervenant le soir pour le nettoyage de la crèche
- 1 animateur spécialisé en éveil musical intervient 1 fois par semaine dans chaque section

2. Les changements de l'année 2019

L'équipe a connu cette année des mouvements de personnels tant au niveau de l'équipe de direction que de l'équipe éducative.

➤ **Les mouvements du personnel de l'équipe de direction**

Un binôme de direction au complet et complémentaire depuis le mois de décembre

Mme Djerdoub a été absente sur la période du 24/03 au 25/05/2019 suite à un accident du travail. Durant son absence Mme Riboux, directrice adjointe, et Mme Lago, infirmière ont assuré la bonne gestion de la crèche en lien avec Mme Djerdoub, la direction et le service RH de la Fondation.

➤ **Les mouvements du personnel au sein de l'équipe éducative**

Les départs à la retraite :

Deux départs à la retraite ont lieu en juin et juillet : une auxiliaire de puériculture, une assistante de petite enfance. Ces deux professionnelles travaillaient depuis près de 30 ans au sein de la crèche.

Les autres mouvements du personnel :

➤ **La section de vie des 1-2 ans particulièrement touchée cette année**

La section des 1-2 ans a été très touchée par des départs et de nombreuses absences pour maladie.

- 1 auxiliaire de puériculture nouvellement recrutée en CDI en septembre, a démissionné pour un poste à la Mairie de Paris dès le mois octobre.
- 1 assistante de petite enfance a quitté la section des 1-2 ans fin novembre
- 1 assistante de petite enfance a été recrutée en décembre mais a fait l'objet d'un abandon de poste en janvier 2020.

En conclusion, en 2019, les départs et les nombreuses absences ont pesé sur les conditions d'accueil et de travail des professionnels ; manque de candidature auxiliaire ; recours à l'intérim. Les réunions de travail ont été difficiles à maintenir.

La direction a dû pallier aux absences. Mme Riboux, adjointe a dû remplacer en section, prenant un groupe en référence durant près de trois mois.

3. Les nouveaux salariés

Le recrutement de nouveaux professionnels s'est effectué en collaboration avec la Direction des ressources humaines de la Fondation :

- 3 auxiliaires de puériculture, embauchées en CDI en juillet, août et septembre.

Chaque équipe s'est mobilisée pour réfléchir à l'accueil des nouveaux salariés en organisant :

- des temps d'observation du travail et des pratiques éducatives sur 3 semaines avant de confier la gestion d'un groupe d'enfants
- la transmission des outils supports (projet pédagogique, feuille d'une journée type, feuille de rythme, documents de transmission utilisés, protocoles)
- des temps d'échanges sur des questionnements au sein de la section
- des temps d'échanges avec la direction, le nouveau salarié et l'éducatrice

4. Les postes en contrats aidés

Nous bénéficions de deux postes de contrat aidé (CUI/PEC). Ces postes sont à temps partiel (20h hebdomadaire). Les contrats aidés peuvent apporter un bénéfice mutuel pour les bénéficiaires et la Fondation.

Nous pouvons les soutenir dans l'élaboration d'un projet qualifiant pour faciliter leur insertion professionnelle, développer des compétences, envisager une évolution professionnelle dans le domaine de la petite enfance et/ou médico-social, accéder à un poste plus « qualifié ».

Ainsi, depuis 2014 :

- 1 salarié en CUI a été engagé en CDI à plein temps,
- 2 salariés ont intégré une formation d'auxiliaire de puériculture
- 1 salarié a intégré une formation d'infirmière.

➤ **Accompagner les postes en contrat aidé**

Notre objectif pour l'année 2020 est d'améliorer le suivi de ces professionnels en proposant des temps réguliers avec le tuteur terrain et le tuteur administratif. Cela n'a pas été possible autant que souhaité en 2019.

➤ **Le temps partiel des contrats aidés ; un frein au recrutement**

Deux postes en contrat PEC ont été accordés à la crèche pour limiter le recours à l'intérim mais le recrutement de ces contrats aidés est très difficile.

Nous avons contacté diverses associations aidant le public en insertion pour augmenter nos chances de recrutement. Toutefois, les profils recherchés ne correspondent pas toujours aux candidatures que nous recevons.

Le principal frein au recrutement en contrat aidé reste le temps partiel. Celui-ci rend précaire l'emploi et n'attire pas un public titulaire du CAP petite enfance. Pour augmenter nos chances au recrutement de contrat PEC, il faudrait proposer ces postes à temps plein.

5. Le recours à l'intérim

Le recours à l'intérim est en contradiction avec les principes du projet pédagogique, attaché à offrir des repères et de la continuité dans les soins et dans la relation (l'enfant, ses parents et les professionnels).

Mais, lorsqu'il est impossible en interne palier aux absences de l'équipe, nous devons avoir recours à l'intérim pour maintenir les taux d'encadrement, la qualité d'accueil et les conditions de travail des professionnels.

En 2019, le recours à l'intérim a été important, volume d'heures d'intérim s'élève à **1 221 heures** pour un montant de **29 174 euros**.

Pour limiter ce coût, l'augmentation du nombre de contrats PEC de 2 à 3 ou l'augmentation du temps de travail (passage temps partiel à temps plein) pourrait permettre de réduire le recours à l'intérim dans un contexte d'effectifs salariés déjà à flux tendu.

6. Calcul des effectifs de professionnels en lien avec la D.F.P.E.

En 2019, en lien avec la DFPE (**Direction de la Famille et de la Petite Enfance**), un travail sur les taux d'encadrement a montré que 15,6 ETP (Emploi Temps Plein) minimum étaient nécessaires à l'activité de la crèche.

Spécificité de l'environnement de la crèche :

- locaux situés au 2^{ème} et 3^{ème} étage d'un immeuble, facteur aggravant en cas d'évacuation.
- dispose d'espaces de sommeil en mezzanine qui complexifient la surveillance et le nombre d'encadrants nécessaires.
- ne dispose pas de sections communiquant entre elles ce qui limite l'entre aide.

Voilà quelques particularités qui induisent autant de contraintes organisationnelles et sécuritaires supplémentaires.

Dans les structures sur plusieurs étages, la présence d'un adulte supplémentaire par niveau d'étage est jugée nécessaire pour assurer la sécurité.

La DFPE nous a indiqué qu'il nous appartenait d'augmenter le nombre d'encadrants en fonction des spécificités de l'environnement, notamment concernant la sécurité incendie.

Certaines sections comme celle des bébés ou des 1- 2 ans sont particulièrement touchées en raison des taux minimum d'encadrant nécessaires auprès des enfants.

Le taux minimum d'encadrant est :

- un adulte pour huit enfants qui marchent
- un adulte pour cinq enfants qui ne marchent pas

L'organisation du travail s'en trouve particulièrement impactée lors :

- des ouvertures et fermetures de la crèche
- des temps de pauses méridiennes des salariés
- des congés des salariés et /ou des absences non planifiés (maladie etc.)

Tout cela a également un impact sur la charge de travail des salariés.

III. L'ANNEE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

1. L'organisation de l'accueil des enfants

L'agrément de la crèche Sainte-Lucie est de 66 enfants.

Au 31 décembre 2019, 53 enfants sont inscrits à la crèche.

Les enfants sont accueillis dans 3 groupes de vie d'âge homogène :

- ✓ **La section des bébés** qui accueille :
 - 12 enfants entre 2 mois et demi et 11 mois dont,
9 à temps complets
3 à temps partiels

- ✓ **La section de la deuxième année (1-2 ans)** qui accueille :
 - 23 enfants entre 11 mois et 18 mois dont,
17 à temps complets
6 à temps partiels

- ✓ **La section de la troisième année (2-3 ans)** qui accueille :
 - 18 enfants entre 2 ans et 3 ans dont,
16 à temps complets
2 à temps partiels

Besoin d'accueil des familles :

Sur les 56 enfants fréquentant la crèche :

- ✓ 42 sont accueillis à temps complet (5 jours)
- ✓ 14 sont accueillis à temps partiels (4 jours)

2. L'activité de la crèche en 2019

	Prévisionnel	Réalisé
Nombre d'heures de présence	132 000	109 793
Taux de fréquentation (heures de présence/ activité maximum de l'établissement)	73.03 %	63.77 %

➤ Un grand nombre de départs en cours d'année

Dans la section de la première année, nous avons eu au maximum 15 places occupées sur 18 places proposées entre les mois de janvier et d'août 2019. Cela s'explique par un nombre très important de déménagements puis de demandes de transferts.

Nous avons eu 7 départs entre septembre 2019 et décembre 2019 : 4 dans la section des 2-3 ans et 3 départs dans la section des 1-2 ans.

Ces départs sont dus à des déménagements. Sans ces départs la crèche afficherait un effectif de 63 en fin décembre 2019.

➤ **Des arrivées tardives dans le groupe des bébés**

Nous avons été très dépendants des commissions Ville de Paris du fait d'un manque de demandes d'inscription.

En septembre 2019, les demandes pour la section des bébés concernaient essentiellement des tous petits. Nous avons dû attendre que ces enfants aient l'âge de fréquenter la crèche pour les accueillir.

Du fait du très jeune âge des enfants (2 mois et demi), l'équipe s'est mobilisée pour réaménager la section de manière à installer les lits dans la salle de vie.

La configuration de la section des bébés (au départ bureau de la PMI), ne nous permet pas un confort de travail optimum.

En effet, l'accueil d'enfants de moins de 5 mois pose des problématiques de sécurité et d'encadrement. Avant que l'enfant ne puisse se tourner seul du dos sur le ventre, une surveillance continue est nécessaire en raison du risque de mort subite. Hors, l'aménagement de la section ne le permet pas de façon optimale. Cette section dispose de dortoirs séparés de la salle de vie ce qui oblige à y maintenir la présence continue de professionnels.

Des travaux d'aménagement pourraient permettre d'optimiser le confort et d'augmenter le nombre d'enfants accueillis. La section pourrait passer de 18 à 20 enfants ce qui atténuerait les problématiques de recrutement dans la section des 1- 2 ans (passage à 20 places bébés/ 24 places chez les 1- 2 ans)

IV. L'ENFANT ET SA FAMILLE

1 – Accueil de l'enfant

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre réflexion afin que l'enfant soit accueilli dans le respect de son rythme et de son individualité.

Le période d'adaptation ou familiarisation est organisée en fonction de la disponibilité et particularité de chaque famille, au plus proche de leur besoin. Ce moment de rencontre permet de se connaître et d'instaurer une relation de confiance mutuelle. Le bien-être de chaque enfant confié à la crèche, dépend pour une grande partie de ce projet commun famille/crèche et de ces premiers contacts.

Une journée à la crèche pour un enfant (séparé de sa famille) est riche en événements. Le rôle principal des professionnels est de permettre à l'enfant de trouver ses repères dans le temps, dans l'espace et auprès des personnes ressources afin de s'assurer une sécurité affective et trouver sa place dans le groupe.

2 – Accueil des familles

➤ Des rencontres individuelles

Les nouvelles familles sont reçues individuellement par la directrice ou son adjointe. La première rencontre avec la direction est essentielle pour évoquer et préparer l'arrivée à la crèche.

Cette rencontre est un moment privilégié pour échanger sur le fonctionnement, sur le projet d'accueil et répondre aux questionnements des parents.

Cette année, nous avons planifié tous le rendez-vous de nouvelles adaptations avec l'équipe et envoyé un mail d'accueil avec les modalités des rendez-vous de l'adaptation aux parents. Ceci participe à préparer et mettre en œuvre un accueil individualisé pour chaque famille et créer une relation de confiance.

L'équipe éducative reste disponible à tout moment afin de répondre aux questions, d'écouter les suggestions ou les remarques, d'entendre l'avis ou les idées ...

➤ Rencontre avec le médecin et la psychologue

Chaque nouvelle famille a pu rencontrer la psychologue afin de faire un point sur leur familiarisation avec le nouveau lieu et l'équipe.

Quelques semaines après l'arrivée de l'enfant à la crèche, une rencontre avec la psychologue est proposée. La psychologue ainsi que le médecin restent à la disposition des familles tout au long de l'année.

Toutes les familles sont également reçues par la pédiatre de la crèche pour la visite d'admission de l'enfant.

La psychologue ainsi que la pédiatre restent à la disposition des familles durant toute l'année et reçoivent sur rendez-vous tous les mercredi matin jusqu'au 12h.

3 – Rôle et place des familles

➤ Les réunions avec les familles

Une ou deux réunions par groupe de vie sont organisées à l'attention des parents durant l'année. Ces réunions sont des moments importants pour se rencontrer, échanger diverses informations, répondre aux questionnements, expliquer et partager les orientations du projet, entendre les suggestions d'amélioration.

A travers des supports : films, diaporama, photos, l'équipe partage avec les familles, leurs observations (les activités) et documente la vie des enfants à la crèche.

➤ L'information en direction des familles

L'ensemble des informations sur le fonctionnement de la structure (périodes de fermetures, fêtes, réunions de parents, maladies contagieuses, professionnelles absentes, arrivées de nouveaux enfants dans les groupes de vie, menus etc.) se fait :

- par voie d'affichage dans l'entrée de l'établissement à différents lieux stratégiques de passage pour les parents
- par envoi de courriers et/ou courriels aux familles

Les parents sont des membres actifs du fonctionnement de la crèche à travers l'action des parents délégués du Conseil de crèche qui se réunit deux ou trois fois dans l'année.

➤ Des moments festifs

Des manifestations festives ont lieu durant l'année, elles sont l'occasion de réunir enfants, parents et professionnels, sous forme d'un partage convivial autour d'un goûter ou d'un buffet.

La fête de fin d'année et de Noël ont été appréciées par les familles. Ce fut l'occasion de partager des chansons du répertoire entendues par les enfants à la crèche et de faire chanter petits et grands.

➤ Les cafés parents

Une pause-café est organisée par trimestre. C'est un moment de détente pour les parents après avoir confié leur enfant. Il offre aux familles la possibilité de rencontrer les autres parents, les professionnels de la crèche (dont le médecin et la psychologue) et la direction de la Fondation.

Des échanges « informels » confirmant le climat de confiance qui est essentiel. Ce temps convivial enrichi les relations et les liens qui se construisent lors des transmissions parents/professionnelles qui sont maintenus au quotidiens dans chaque groupe de vie.

Nous souhaitons développer d'autres moments d'échanges sur le thème de la petite enfance avec les familles, certainement sur le concept de l'apéritif des parents.

V. REUNIONS, JOURNEES PEDAGOGIQUES & FORMATIONS

Madame Riboux, infirmière puéricultrice, a pris ses fonctions de directrice-adjointe. Le binôme ainsi formé a permis en lien étroit avec l'infirmière et le médecin de mener à bien les actions de rédaction et de formation en direction des professionnelles :

- Protocole d'hygiène, soins
- Protocole en biberonnerie.

1. En direction de l'équipe

Les réunions pour les professionnels s'organisent selon, des thèmes précis en 3 types et se déroulent, en présence de la psychologue du pédiatre et de l'équipe de direction :

- **avec l'équipe de groupe de vie**, afin d'établir un suivi des enfants et des familles accueillis
- **tous les groupes de vie confondus**, ce sont des réunions dites transversales, qui permettent aux professionnels de poursuivre leurs réflexions sur le projet pédagogique et le fonctionnement générale de la structure
- **des réunions dites de régularisation**, animées par l'EJE, qui se déroulent à des rythmes irréguliers selon les nécessités.

En 2019, 2 journées pédagogiques ont été programmées à l'attention des professionnelles de la crèche.

Durant ces journées la crèche est fermée à l'accueil des enfants.

Très souvent un (e) intervenant (e) extérieure est invité(e) afin que cette journée soit formatrice pour toute l'équipe selon le thème choisi. Ces moments suscitent des échanges sur la pratique au quotidien et apportent à l'équipe des connaissances théoriques complémentaires sur les jeunes enfants et la vie en collectivité. De plus il y a une réelle mise en commun des manières de penser et d'agir afin d'obtenir une cohésion et une cohérence dans le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire.

Les thèmes abordés durant l'année 2019 ont été les suivants :

- la formation aux gestes d'urgences PSC1 avec l'organisme la Croix de Malte
- L'accompagnement des émotions de l'enfant par les professionnels, organisée avec la présence d'une psychologue formatrice à l'école du CERPE
- Une formation à la prévention musculo-squelettique.

En 2019, les journées pédagogiques ont été planifiées :

- vendredi 15 mars
- *vendredi 14 juin : journée annulée en raison de l'absence de la direction, la crèche est demeurée ouverte*
- vendredi 15 novembre

Pour que l'apport des journées pédagogiques soit le plus profitable possible, des temps de réunion de préparation transversale sont organisés afin de mieux cibler les besoins des professionnels. Un sondage sur les différents thèmes à proposer est soumis à l'ensemble des équipes.

2. L'accueil des stagiaires

Plusieurs stagiaires en formation sont accueillis à la crèche.

Sous la responsabilité de la directrice et de l'EJE responsable de groupe de vie, chaque professionnel peut être référent d'un stagiaire selon le domaine de formation du stagiaire.

Les stagiaires sont toujours en position d'observateurs, pour questionner les pratiques professionnelles, le fonctionnement et les choix pédagogiques mis en place.

Ils découvrent l'enfant dans son univers d'accueil, affinent les apports théoriques apportés par leur centre de formation en faisant le lien avec une pratique de terrain.

Cette année nous avons accueilli :

- 1 stagiaire EJE dans la section des bébés
- 2 stagiaires CAP dans la section des 2-3 ans
- 1 stagiaire infirmière
- 1 stagiaire auxiliaire de puériculture dans la section des 1-2 ans

Pour l'équipe l'accueil de stagiaires est toujours vécu comme une expérience enrichissante car ces derniers apportent un regard distancié, partagent leurs observations et interrogent sur leur pratique.

VI. LES PARTENARIATS

L'établissement s'implique dans la vie de l'arrondissement par son travail avec les différents partenaires.

Dans le V^{ème} arrondissement, les échanges ont lieu avec :

- la Mairie du 5^{ème} arrondissement :
 - la crèche est en étroite partenariat concernant les inscriptions des familles et des enfants car la grande majorité est accueillie selon le résultat des commissions d'attribution des places qui ont lieu plusieurs fois dans l'année.
 - pour toutes les manifestations et festivités organisées à la crèche l'équipe de la petite enfance et Madame la Maire sont invités.
- la Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE)
- la Caisse d'Allocations Familiales
- les crèches et haltes garderies du V^{ème} arrondissement
- les CAMSP, CMPP
- le centre de PMI,
- les médecins libéraux
- les écoles maternelles
- l'école Sainte-Catherine
- les établissements culturels

VII. TRAVAUX RÉALISÉS

Les projets de réaménagement des locaux prévus 2019 sont en partie réalisés. D'autres seront poursuivis en 2020. Cette année ont été réalisés :

- Installation de la climatisation amovible dans toutes les sections afin d'améliorer le confort et la sécurité dans l'attente de l'installation de la climatisation à l'échelle de la crèche.
- Mise en place de film anti-rayonnement (chantier entamé et terminé)
- Changement des meubles dans la biberonnerie
- Remplacement des luminaires dans la section des Bébé afin d'harmoniser et améliorer le confort
- Remplacement de la machine à laver et du sèche-linge
- Remplacement du lave-vaisselle en cuisine

Les objectifs visés et atteints sont :

- Travaux de peinture à plusieurs endroits de la crèche.
- Protocole de mise en sécurité et travaux effectués pour répondre aux différents règles exigées (occultées toutes les baies vitrées, fortifier les portes coulissantes...)
- Protocole de biberonnerie
- Protocoles de soins
- Mise à jour du règlement de fonctionnement

VIII. PERSPECTIVES POUR 2020

Les projets de réaménagement des locaux seront poursuivis en 2020.

- Clarifier le nombre de professionnels nécessaire auprès des enfants auprès de la DFPE
- Amélioration la sécurité et le confort dans l'espace de sieste des plus jeunes,
- Changement des luminaires dans la section des 1-2 ans et 2-3 ans
- Réparation les fenêtres abîmées
- Installation de la climatisation
- Réparation de la VMC
- Pour renforcer la sécurité dans le local à poussette, installation des barres d'antivol.
- Programmer des investissements pour la cuisine (remplacement du réfrigérateur, piano de cuisson, lave-vaisselle)
- Mise en place d'une bibliothèque à chaque groupe de vie et un journal murale comme un support d'échange éducatif supplémentaire et enrichissant entre famille et professionnelles.
- Création d'un placard de rangements pour les matelas et retirer un radiateur encombrant dans une des salles d'accueil des 1-2 ans afin d'améliorer l'hygiène et la sécurité des enfants et les professionnels.
- Trouver un local de stockage afin d'éviter les encombrements des salles de réunions et d'autres espaces.
- Rendre plus accessible l'espace documentation au 3^{ème} étage déjà mis en place afin d'impulser son investissement par toute l'équipe.

IX. EN CONCLUSION

L'année a été complexe, nous avons subi les inquiétudes des familles et des professionnels concernant les risques liés au plomb après l'incendie de Notre Dame. Cette actualité nous a occupée jusqu'à début septembre.

Nos protocoles ont démontré leur efficacité car les contrôles de prélèvement de surface ont toujours été optimum. La communication de crise avec les familles a été également appréciée par les familles et l'équipe.

Nous avons eu ensuite à rapidement produire un nouveau règlement de fonctionnement dans le cadre de la mise en place de la DMF (Diversification du Mode de Fréquentation). Nous avons bouclé ce chantier au mois de juin.

Le réchauffement climatique apporte son lot de jours de très forte chaleur et malgré les climatiseurs amovibles les températures ont été élevées.

Dès la rentrée de septembre et jusqu'à décembre nous avons connu les difficultés de manque de personnel puis les grèves qui ont été très éprouvantes.

Malgré tout cela, le rôle de l'équipe de direction est de maintenir la continuité afin que les professionnelles prennent du plaisir à travailler dans ce lieu, dans la bienveillance et le respect entre elles et auprès des enfants et des familles. La direction (directrice et adjointe) a été amenée beaucoup relayé en section.